



FORMATIONS COURTES

INITIATION



Ref. : 8973145

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1510
€ HT
Collectivité : 1345 € HT

Repas inclus

Code Dokelio : 46331

LES FONDAMENTAUX DU MONTAGE IMMOBILIER

Identifier chaque étape pour mener à bien son projet

Tout projet immobilier implique la connaissance de l'environnement d'une opération immobilière : les intervenants, les étapes principales, les contraintes juridiques... Il convient également de maîtriser les principales étapes du montage d'opération avant de commencer un projet.

OBJECTIFS

- Définir les étapes du montage d'opérations immobilières
- Identifier l'ensemble des contraintes juridiques
- Examiner la réglementation applicable aux acquisitions foncières

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

- Assistant(e)s et employés d'une société de promotion immobilière, de construction ou d'un cabinet d'architecture
- Promoteurs et architectes

PRÉREQUIS

Être confronté aux opérations immobilières dans sa pratique

COMPÉTENCES ACQUISES

Participer au montage d'une opération immobilière

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- E-quiz amont
- Présentiel
- E-quiz aval
- Classe virtuelle retour d'expérience

PROGRAMME

Les fondamentaux du montage immobilier

Appréhender l'ensemble des points clés d'une opération immobilière

Définir l'opération

Identifier les principaux intervenant

- Le promoteur
- Le vendeur
- Le banquier
- Le maître d'œuvre
- L'assureur
- L'entrepreneur
- Le client

Maîtriser les grandes étapes

- L'identification de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- L'étude de faisabilité
- La maîtrise foncière
- Le financement
- La réalisation
- La commercialisation

Prendre en compte les contraintes juridiques



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032



Les contraintes urbanistiques

- Les règles d'urbanisme
- Le certificat d'urbanisme
- Les autorisations de construire
- Le contentieux des autorisations
- Les taxes d'urbanisme

Les autres contraintes

- La réglementation de l'environnement
- Les diagnostics
- L'archéologie préventive

Étude de cas : gestion du calendrier de l'opération en fonction des contraintes juridiques

Déterminer les règles d'acquisition foncière et de construction

Les règles d'acquisition foncière et de construction

- Les avant-contrats
- Les conditions suspensives
- La conclusion de l'acte

La réglementation des marchés de travaux

- Le choix des entreprises
- Le suivi du chantier
- La réception des ouvrages

Cerner les principaux contrats immobiliers

- La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- La vente à terme
- La construction de maison individuelle
- Le secteur libre

Exercice d'application : suivi des travaux et réponses aux exigences des clients

Vidéo : Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?

Vidéo : Quels travaux nécessitent un permis de construire ?

Vidéo : Quelles pièces déposer pour réaliser une construction ?

INTERVENANTS

Anaïs FAUGLAS

Avocat urbanisme et construction

FAUGLAS AVOCAT

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenant
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs
À froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

LIEUX ET DATES

Paris

17 et 18 nov. 2022

